

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

N°124 - 01 décembre 2016

## Sommaire du bulletin

1. Tableau synthétique des observations par culture .... P2
2. Actualités phytosanitaires ..... P2
  - Chenilles ..... P2
  - Pucerons ..... P5
  - Thrips..... P5
  - Oïdium..... P6
  - Rouille..... P6
  - Sclerotinia..... P6
3. Le point sur *Xylella fastidiosa* ..... P7

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE

**GRATUITEMENT PAR MAIL.**

**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER,**

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE :

**[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)**



### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur André PINATEL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
tel : 04 42 17 15 00

### RÉFÉRENTS FILIÈRE ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

**Isabelle FOREST** - [isabelle.forest@var.chambagri.fr](mailto:isabelle.forest@var.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture du Var - tel : 06 23 53 03 40  
**Solène HENRY** - [shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes- tel : 04 97 25 76 52  
**Anne ROBERTI** - [anneroberti.fredon@orange.fr](mailto:anneroberti.fredon@orange.fr)  
FREDON PACA- tel : 06 33 06 50 41

## 1. Tableau synthétique des observations

Culture	Ravageurs	Maladies	Auxiliaires
Cyclamen	Thrips		
Giroflée		Sclerotinia	
Muflier		Rouille	
Œillet	Thrips		
Renoncule	Thrips	Oïdium	Hyménoptères parasitoïdes
	Pucerons		
Toutes cultures	Chenilles		

### Légende

	Risque faible
	Risque modéré
	Risque élevé
	Auxiliaires

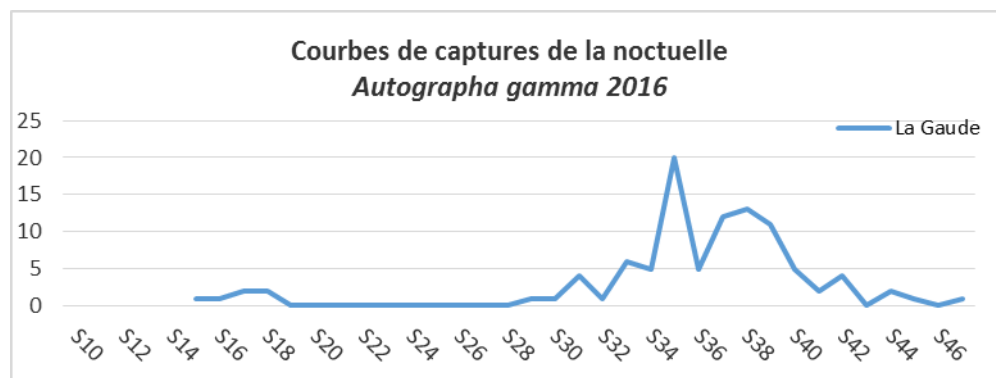
Les observations sur lesquelles s'appuie ce bulletin sont réalisées sur un petit nombre de parcelles du littoral varois et des Alpes-Maritimes. Il ne reflète pas une situation générale mais doit servir d'indicateur sur les problématiques sanitaires à observer en culture à cette période de l'année.

## 2. Actualités phytosanitaires

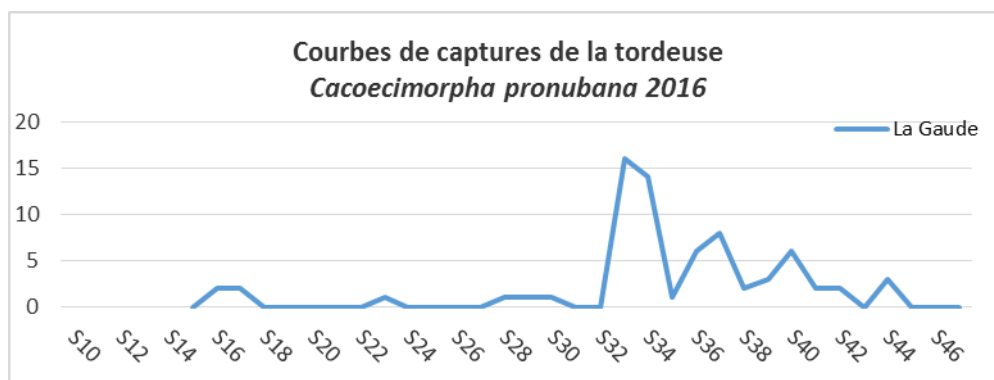
### Chenilles

#### Observations

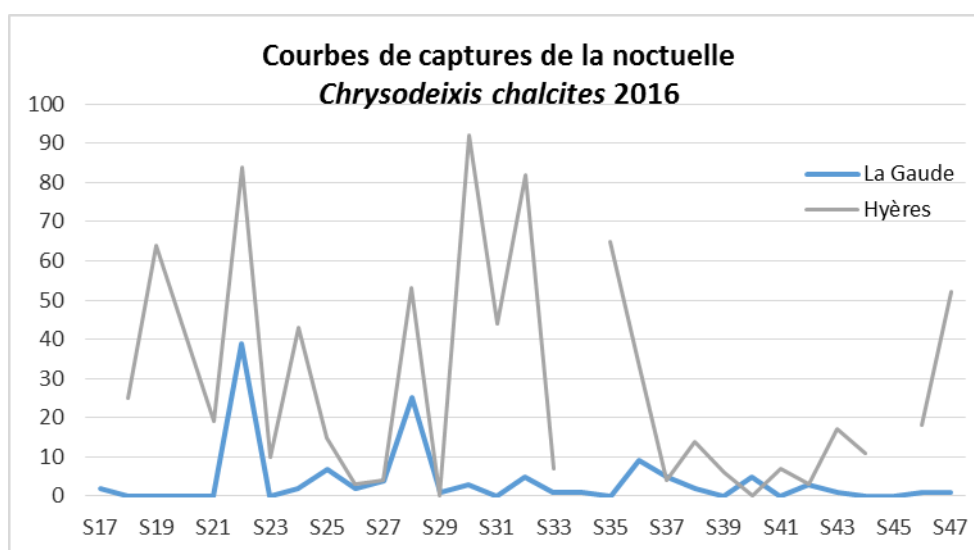
**Autographa gamma** : Le suivi des vols de la noctuelle *Autographa gamma* fait apparaître que le nombre d'individus piégés est très faible sur le secteur de La Gaude. Actuellement le risque de pontes en culture est relativement faible sur le site où est positionné le piège.



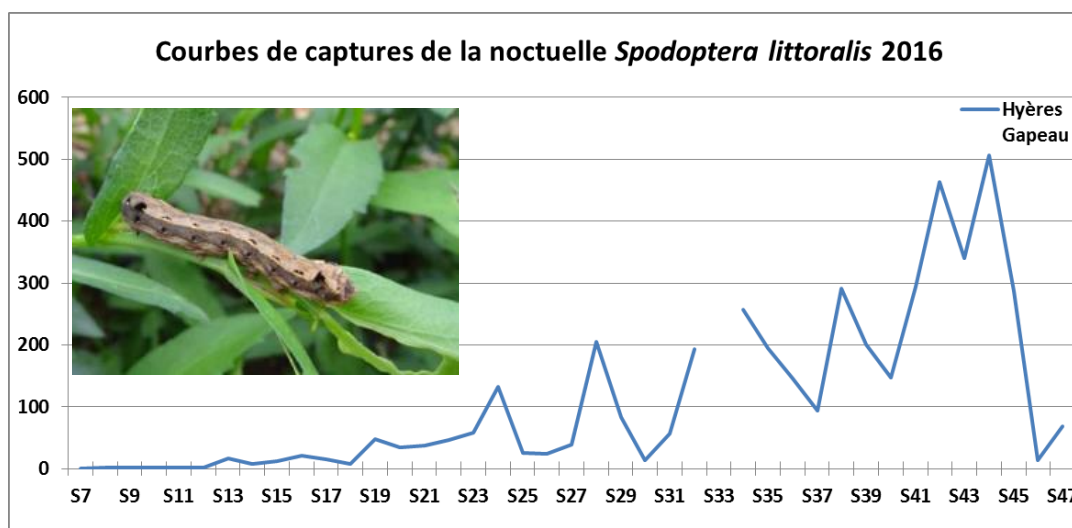
**Cacoecimorpha pronubana** : La courbe de capture de la tordeuse méditerranéenne de l'œillet sur le site de La Gaude indique un nombre d'individus piégé nul depuis la semaine 44.



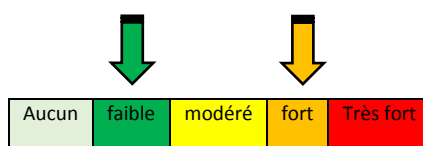
***Chrysodeixis chalcites*** : Le suivi des vols de cette noctuelle montre une nette augmentation du nombre de papillons piégés à Hyères en semaine 47. Le risque de nouvelles pontes est donc élevé.



***Spodoptera littoralis*** : Le suivi effectué à Hyères montre une hausse des captures semaine 47. Le nombre d'individus piégés est de 68. Le risque de présence de chenilles de cette espèce très polyphage est élevé dans les prochains jours. L'observation de chaque parcelle à la recherche de chenilles ou d'indices de leur présence (déjections, morsures du limbe) dans les plantes est primordiale.



### Evaluation du risque chenilles



Le **risque** de pontes puis de la présence de chenilles, est relativement **faible** pour les espèces ***Autographa gamma*** et ***Cacoecimorpha pronubana*** suivies dans le cadre du réseau de piégeage des Alpes-Maritimes. Par contre pour les **noctuelles *Spodoptera littoralis*** et ***Chrysodeixis chalcites*** le **risque de ponte** est **important sur les 10 prochains jours**.

### Gestion du risque chenilles

Poursuivre l'observation attentive des parcelles tous les trois jours et mettre en place la prophylaxie. Des auxiliaires naturels (type ichneumonidés ou trichogrammes) peuvent intervenir dans la régulation des chenilles phytophages. Favoriser leur présence en limitant les interventions phytosanitaires est une première étape de la prophylaxie. Des lâchers de trichogrammes peuvent également être réalisés. Dès que l'observation révélera la présence de chenilles ou environ 7 jours après un pic de vol, des interventions à base de *Bacillus thuringiensis*, efficace uniquement sur jeunes larves, pourront être mises en place.

### Grille de décision - Chenilles

Niveau de risque	Observation type	Mesures à mettre en œuvre
Nul à faible	Aucune chenille n'est observée en culture et aucun papillon n'est capturé dans les pièges	<b>Poursuivre la surveillance</b> (tous les 3 jours) et mettre en place les mesures prophylactiques (favoriser la présence des auxiliaires naturels, lâchers de trichogrammes...)
Modéré	Attaques localisées par foyers ET chenilles de jeune stade larvaire (1cm maxi)	Sur un petit périmètre le ramassage, l'élimination mécanique des chenilles peut être réalisée. Des applications de <b><i>Bacillus thuringiensis</i></b> peuvent être mises en œuvre. Adaptez vos mesures en fonction de la taille du foyer
Fort à très fort	Attaques généralisées OU chenilles de stade larvaire avancé	Le ravageur doit rapidement être contrôlé.

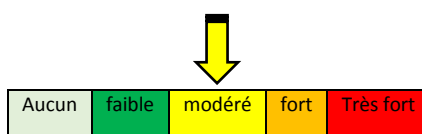
## Pucerons

### *Observations*

On nous signale une attaque modérée de pucerons sur renoncule dans les Alpes-Maritimes. Quelques momies de pucerons, indiquant la présence d'hyménoptères parasitoïdes, sont également observées sur ce site.

### *Evaluation du risque*

Même si les températures extérieures sont plus basses que les semaines précédentes, les conditions sous abris restent favorables à leur développement.



### *Gestion du risque*

La vigilance est de rigueur pour détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations de pucerons et de leurs auxiliaires. Une détection précoce est en effet essentielle pour limiter la propagation de ce ravageur.

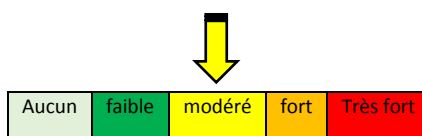
## Thrips

### *Observations*

Les niveaux d'infestation sont variables dans les Alpes-Maritimes en fonction des cultures et des secteurs : faible sur renoncule, faible à modérée sur œillet ainsi que sur cyclamen.

### *Evaluation du risque*

Les niveaux de **populations** sont **faibles à modérés**. La vigilance est de mise même si les températures sont en baisse.



Les thrips provoquent surtout des dégâts sur les tissus en évolution comme les apex et les bourgeons floraux (tâches et déformations des feuilles et des fleurs). Le thrips californien est **vecteur** des **virus** de la Mosaïque bronzée de la tomate (**TSWV**) et des taches nécrotiques de l'Impatiens (**INSV**) qui occasionnent de graves dommages sur les plantes.

### *Gestion du risque*

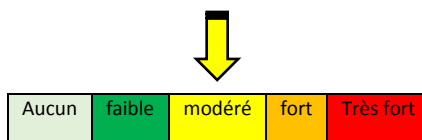
- Si les populations sont très faibles, il est possible d'introduire des acariens prédateurs sous abri.
- En cas de niveaux modérés de populations, la situation peut rapidement se dégrader, le ravageur doit être contrôlé rapidement.

## Oïdium

### *Observations*

On nous signale un niveau d'attaque faible sur une culture de renoncule à La Gaude.

### *Evaluation du risque oïdium*



Les écarts de température importants entre la nuit et le jour constituent des facteurs favorisant l'apparition de ce champignon qui menace grand nombre de cultures. La surveillance est donc de rigueur

### *Gestion du risque oïdium*

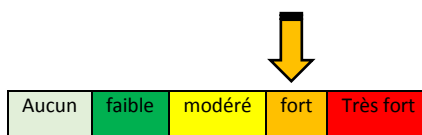
Parmi les mesures de préventions culturales, proscrire les excès d'engrais azoté.

## Rouille

### *Observations*

Une attaque modérée de rouille est signalée sur muflier dans les Alpes-Maritimes. Seule une variété, sur laquelle le champignon s'était déjà développé l'année précédente, est touchée.

### *Evaluation du risque rouille*



*Puccinia anthirri* se développe préférentiellement sur certaines variétés de muflier, ce qui n'exclut pas la contamination des variétés moins sensibles. Les conditions pluvieuses et froides contribuent à la généralisation de la maladie. Le vent est le principal facteur de dissémination. Des températures comprises entre 10°C et 20°C permettent le maximum de contamination. Le risque est donc élevé.

### *Gestion du risque rouille*

- Arracher et détruire les plantes sérieusement attaquées.
- Eviter de planter des variétés ayant présenté une sensibilité à ce champignon.

## Sclerotinia

### *Observations*

Ce champignon du sol est signalé dans les Alpes-Maritimes sur une culture de **giroflée**. Le **niveau d'attaque** est **modéré à fort** en fonction des parcelles. On observe des symptômes de flétrissement en partie haute des tiges ainsi que la présence de feutrage et de sclérotés à l'intérieur des tiges.



Sclérotés à l'intérieur d'une tige de giroflée (Source : CA83)

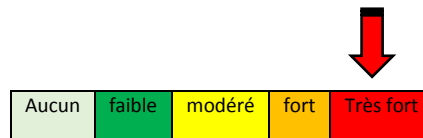


2 sclérotés isolés (Source : CA83)



Sclerotinia sp. : pourriture sur tige de giroflée (Source : CA83)

#### Evaluation du risque Sclerotinia



Ce champignon, dépendant de la parcelle, se conserve sous forme de sclérotés et de mycelium libre dans le sol. Il est capable d'évoluer à des températures basses (4°C) mais est inhibé à partir de 30°C

#### Gestion du risque sclerotinia :

- Eviter de replanter des cultures sensibles sur sol contaminé lorsque cela est possible.
- La destruction des organes malades réduit les sources de contamination.
- Une désinfection à la vapeur du sol contaminé peut être utile.
- Une substance biologique à base de *Coniothyrium minitans* est homologuée contre Sclerotinia en traitement du sol. Ce champignon parasite les sclérotés de *Sclerotinia sclerotiorum* et empêche ainsi leur reproduction. Une partie de l'inoculum est ainsi détruite.

### 3. Le point sur *Xylella fastidiosa*

Les actualités sur *Xylella fastidiosa* et plus généralement sur la santé des végétaux sont disponibles sur les sites du Ministère de l'agriculture et de la DRAAF PACA en cliquant sur les liens suivants :

- [Actualités Santé et protection des Végétaux - MAAF](#)
- [Actualités Xylella - Agriculture.gouv.fr](#)
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Actualites-PACA>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :  
SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52  
Anne Roberti : 04 94 35 22 84

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, SRAL PACA, LE CREAT, LE SCRADH, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**  
Anne ROBERTI, Sébastien REGNIER, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*